

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira Bejaia



Faculté des lettres et des langues
Département de français

Mémoire de Master

Option : Sciences du langage

Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française

Cas de l'Expression

Présenté par :

M^{ELLE} HAMLAT Kayssa

Le jury :

M. BOURKANI Hakim Directeur

M. LANSEUR Sofiane Examineur

M. ABDELOUHAB Fatah Examineur

-Année universitaire-

2019/2020

Remerciements :

Je remercie infiniment toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail de recherche

Je tiens à remercier mon directeur de recherche. Mr Hakim Bourkani, de m'avoir conseillé et orienté durant la réalisation de ce travail.

Dédicace :

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents auxquels je dois tout.

.

INTRODUCTION

Présentation de sujet de recherche :

La presse écrite et les médias en Algérie connaissent une croissance incontestable. En effet, ils représentent de plus en plus un rapport essentiel de la communication sociale et culturelle. Spécifiquement la presse écrite qui est un moyen d'information, elle nous offre un moyen de connaître les moindres détails au niveau national, tout ce qui se déroule afin de nous rapporter un maximum d'informations, elle rapporte les événements d'une manière quotidienne et complète.

Parmi les médias écrits, la presse francophone est souvent caractérisée par la présence de deux ou plusieurs langues dans un même discours ou le contact entre ces langues est omniprésent, notamment la langue française qui évolue au rythme de son usage, elle occupe une position forte dans tout les domaines, elle est vue par certains comme un instrument d'ouverture sur le monde et un outil de réussite professionnelle.

Les différentes langues parlées en Algérie avec toutes leurs variations sont en évolution remarquable sur le plan linguistique, elles ne cessent de s'enrichir. La situation linguistique en Algérie est caractérisée par la pratique de plusieurs langues telles que : L'arabe classique, l'arabe dialectale, le berbère avec ses différentes variétés, le français, etc. De ce fait, la coexistence entre ces langues donne naissance à plusieurs phénomènes linguistiques.

Le contact entre ces langues engendre de multiples modifications au sein du lexique de ces langues, tel que l'enrichissement d'une langue par des unités lexicales ; les mots et expressions qui sont empruntés a d'autres langues. Ceci favorise l'implantation d'une langue dans une autre.

Problématique :

Ce travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la Lexicologie, une discipline de la linguistique qui est consacrée à l'étude des mots, comme étant la branche maitresse de la linguistique.

Ainsi cette étude, sera structurée autour des interrogations suivantes :

Nous nous sommes donc posé la question principale comme suit :

- L'emprunt linguistique, est-il un phénomène principal dans l'évolution des langues ?

Cette question principale se subdivise en deux questions secondaires :

- 1- Qu'est ce qui incite les journalistes à créer de nouvelles lexies dans leurs articles journalistiques ?
- 2- Pourquoi les journalistes se servent-ils du journal pour employer de nouvelles lexies ?

Hypothèses :

Afin de mettre en lumière cette problématique, une série d'hypothèses est primordiale dans le but de répondre aux questions posées jusqu'à leurs confirmations ou infirmations par l'analyse du corpus.

- L'emprunt linguistique est considéré comme un phénomène crucial dans la richesse du vocabulaire français et la naissance de nouveaux mots.
- Les journalistes font toujours recours aux emprunts pour répondre à leur besoin linguistique, spécifiquement les emprunts lexicaux ou ils sont le plus fréquemment confrontés dans leur pratique.

- La presse demeure le lieu privilégié d'intégration de nouvelles lexies et de la diffusion d'informations d'une manière quotidienne.

Ce sont ces hypothèses auxquelles nous essayerons de confirmer dans notre travail de recherche.

Motivations et choix de sujet :

L'idée de cette étude est née d'une curiosité personnelle mais aussi en ayant une inspiration particulière pour ce projet.

Par ailleurs, les raisons qui ont motivé ce choix :

- La question de la création lexicale est toujours d'actualité dans la presse écrite Algérienne.
- L'évidence actuelle de la langue française au sein de la société algérienne qui se caractérise par l'émergence d'une créativité lexicale.

Globalement, en étant passionnée de la presse écrite et en ayant une certaine curiosité de comprendre l'usage typique du français et son évolution, mais précisément le constat fréquent d'un recours à l'emprunt et à la créativité lexicale.

Méthodologie de recherche :

Le corpus sur lequel nous allons travailler comportera un ensemble d'emprunts du journal algérien d'expression française : *L'expression*, année (2019). Cette recherche sera basée d'une durée de 3 mois, en allant du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 mars 2019.

Dans ce modeste travail nous allons nous focaliser sur l'utilisation des emprunts dans la presse écrite algérienne d'expression française mais aussi le rôle que représente ce phénomène.

Donc, afin de réaliser ce projet, nous allons opter premièrement :

La méthode d'observation, qui va nous permettre de dégager tout les emprunts existants dans le journal « **L'expression** ».

Nous avons jugé utile d'adapter la méthode analytique, cette dernière nous aidera à explorer les emprunts dans le but d'examiner les langues emprunteuses. Ensuite, on va recourir à la méthode de vérification qui reposera sur la consultation de plusieurs dictionnaires de langue française, cette méthode nous servira utile à démontrer et confirmer la présence des mots enlevés dans le journal « **L'expression** ».

A la fin, on va mettre à profit la méthode descriptive, cette démarche nous sera légitime d'établir quelle langue est plus emprunteuse a d'autres.

Plan du travail :

Pour mieux clarifier cette étude sur les emprunts des écrits journalistiques. Cette étude se divisera en deux chapitres :

Premier chapitre : La définition et explication des notions de base et des mots clés. Par ailleurs, un petit aperçu sur la presse écrite algérienne, cas du journal : L'expression.

Deuxième chapitre : est principalement dédié a la pratique, cette étape comprendra une analyse des emprunts collectés.

PARTIE THEORIQUE

L'innovation lexicale :

1. La Lexicologie :

La lexicologie est une discipline de la linguistique consacrée à l'étude des mots. Elle s'intéresse à étudier la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Selon Jean DUBOIS, « *On appelle lexicologie l'étude scientifique du vocabulaire. Il existe des études de formes lexicales dès l'Antiquité, la notion de mot restant alors un a priori. Pourtant, une véritable lexicologie ne peut se fonder sans soumettre cette notion à la critique* ». ¹ Elle s'intéresse à la fois au signe linguistique (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

La lexicologie se situe au carrefour des autres disciplines linguistiques : la phonologie pour la forme des mots, la syntaxe pour tout ce qui touche à la combinatoire des unités lexicales. La lexicologie se caractérise en deux branches : la morphologie lexicale qui est en rapport avec la forme des mots. Elle étudie aussi tous les procédés morphologiques de création de nouvelles unités lexicales à partir de celles déjà existant, du point de vue de la forme et du sens. La sémantique structurale, qui est en relation avec la sémantique lexicale, elle étudie l'organisation sémantique du lexique, en analysant le sens des mots.

¹ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P239.

1.2 La créativité lexicale :

La créativité lexicale est une activité langagière qui reste soumise à l'évolution. C'est la création de nouveaux mots dans une langue, un processus par lequel une langue s'enrichit. Elle est devenue une nécessité à la vie d'une langue.

Toute créativité lexicale ou néologisme se charge d'une signification sociale, parce que les systèmes linguistiques fonctionnent inévitablement des structures sociales. L'étude de la créativité lexicale doit rendre compte non seulement de la description des formes des nouveaux mots, mais encore à examiner la structure sociale et les facteurs identitaires.

1.2.1 La néologie / néologismes :

La néologie (du grec néo « nouveau » et -logie « parlé, discours ») désigne le processus de formation de nouveaux mots. Selon Jean DUBOIS, « *La néologie est le processus de formations de nouvelles unités lexicales* »². La néologie est donc un moyen permettant la création de nouveaux mots, ce qui amène le locuteur à recourir à la néologie, c'est le sentiment de méconnaissance de la langue, c'est-à-dire que, dans des situations de communication, le locuteur se trouve dans l'incapacité de sélectionner de son répertoire lexical pour mieux s'exprimer, il recourt aux néologismes qui est défini comme une nouvelle unité, de nature lexicale, dans un code linguistique. Toutes les langues vivantes intégrant des néologismes pour pouvoir suivre l'évolution de la société et assurer la communication.

La formation des néologismes n'est pas forcément une opération purement linguistique mais elle est à la fois un phénomène de langue et un phénomène de société. Un grand nombre de néologismes apparaissent puis disparaissent pour réapparaître plus tard dans des

² DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P334.

conditions plus favorables a son émergence dans le lexique d'une langue donnée. D'après Jean DUBOIS, « *On appelle néologisme, tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou toute acception nouvelle d'un mot déjà ancien* »³

1.2.2 Xénisme :

Xénisme est un type d'emprunt, il ne fait pas partie ou pas encore du lexique et la langue empruntée, car le xénisme n'est pas intégré dans la langue d'accueil, mais aussi il ne subit pas des transformations phonologiques, phonétiques et morphologiques. Le xénisme est le premier stade de l'emprunt et désigne une réalité propre a la culture des locuteurs de cette langue. Le mot apparait étranger et qu'il renvoie régulièrement au code de la langue source et qu'il n'est pas totalement intégré a la langue cible jusqu'à devenir le statut d'emprunt final.

1.2.3 La composition :

D'après J.Dubois :

*« Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. A ce titre, la composition est généralement opposée a la dérivation qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant »*⁴

La composition peut être définie comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base a des dérivés. Certains linguistes ont tendances a la définir comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister par ailleurs a l'état libre. Autrement

³ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P335

⁴ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P109.

dit, la composition est un type de création lexicale consiste à combiner entre deux bases ou plus pour former une unité lexicale.

Les éléments utilisés dans la composition sont susceptibles d'être employés de façon autonome dans la langue. C'est pour cela qu'il n'est pas toujours facile de décider si un enchainement d'unités lexicales constitue un mot composé ou relève de la combinaison libre d'unités dans le discours.

1.2.3.1 La composition savante :

Ce type de composition résulte de la juxtaposition de mots hérités du grec ou du latin sans modification dans le vocabulaire français.

1.2.3.2 La composition populaire :

Elle se fait par l'accumulation de base entre-elles, toutes classes grammaticales confondues (verbe, nom et adjectif), en respectant l'ordre syntaxique de la langue d'accueil.

1.2.3.3 La composition hybride :

Les composés hybrides offrent la particularité de leurs deux éléments constitutifs n'appartiennent pas à la même langue, c'est-à-dire constitué de deux éléments appartenant à deux langues différentes.

1.2.4 La dérivation :

Dans le dictionnaire linguistique J.Dubois la dérivation est définie comme : « *Pris en un sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de*

formation des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition (formation de mots composés) »⁵.

La dérivation, sous ses deux formes préfixale et suffixale, est un procédé de formation de nouvelles unités lexicales, elle constitue de ce fait un processus d'enrichissement de la langue, elle consiste à créer de nouvelles unités lexicales par adjonction d'affixes à un radical ou à une base issue de la langue cible, ou encore, d'une base empruntée à d'autres langues, donc les affixes sont des éléments ajoutés à un radical ou une base pour former une unité complexe. L'affixe peut être un « préfixe » figurant au début de mot, et le « suffixe » est placé après le radical ; le suffixe suit le radical. Le mot obtenu par dérivation est appelé mot dérivé, il est aussi un mot complexe puisqu'il est possible de le déviser en plusieurs parties.

1.2.4.1 La dérivation préfixale :

C'est l'ajout d'un préfixe à un radical ou à une base afin de former un nouveau mot qui a un nouveau sens.

L'ajout du préfixe se fait à la gauche de la base ou du radical, ce dernier est un élément porteur de sens, mais il ne change pas la catégorie grammaticale du mot formé.

1.2.4.2 La dérivation suffixale :

C'est l'ajout d'un suffixe à la fin d'un radical qui permet la création d'un nouveau mot.

1.2.4.3 La dérivation parasynthétique :

⁵ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P141.

C'est l'ajout d'un préfixe et d'un suffixe ensemble à une base afin de former un nouveau mot composé.

1.2.5 L'emprunt :

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue dite « langue d'accueil ».

Selon Josiane F. Hamers. « *L'emprunt désigne un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structure* »⁶.

Le dictionnaire linguistique le définit comme étant : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale toutes les fois qu'il existe un individu apte se servir totalement ou partiellement de deux parlars différents. Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (mélioration), ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration)* »⁷

Donc, l'emprunt est l'intégration d'unités lexicales appartenant à une langue étrangère dans le système linguistique de la langue d'accueil.

⁶ HAMERS, J. F. Contact de langues, in MOREAU. Sociolinguistique concepts de base. Ed MARDAGA, Liège. 1997. P136.

⁷ DUBOIS, J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P188.

D'après F.CHERIGUEN : « *C'est un facteur et processus de créativité et d'enrichissement de la langue* » c'est-à-dire, *l'emprunt apporte une créativité et un enrichissement* »⁸

L'emprunt peut être également le résultat de l'influence que peut exercer une communauté dominante culturellement, politiquement ou économiquement sur une autre communauté.

CHERIGUEN dit que : L'emprunt comme un processus : « *L'emprunt est bien plus un processus et très peu un résultat figé ; cette réflexion est légitime du fait qu'à tout moment le statut d'un terme d'emprunt peut être remis en question* »⁹.

Il ajoute également que : « *L'emprunt n'est qu'une phase dans l'histoire d'un mot* »¹⁰.

Une autre définition donnée par Christiane Loubier : « *Un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Une unité ou un trait linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue* »¹¹

L'emprunt selon Hamers et blanc : « *L'emprunt est un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue* »¹².

Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et entre les personnes. Un emprunt est d'abord effectué par un locuteur individuel ou par un groupe ; certains sont ensuite adoptés par la langue, d'autres disparaissent.

⁸ CHERIGUEN.F. Les mots des uns et des autres, Le français au contact de l'arabe et du berbère, casbah édition Alger 2002. P238.

⁹ CHERIGUEN.F. Les mots des uns et des autres, Le français au contact de l'arabe et du berbère, casbah édition Alger 2002. P184.

¹⁰ CHERIGUEN.F. Les mots des uns et des autres, Le français au contact de l'arabe et du berbère, casbah édition Alger 2002. P216.

¹¹ LOUBIER.C. De l'usage de l'emprunt linguistique, Montréal, Office québécois de la langue française. 2011. P10.

¹² Hamers, J-F. & Blanc, M. Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983.

1.2.5.1 L'emprunt lexical :

L'emprunt lexical est l'intégration d'une langue, dans son système linguistique, une lexie, appartenant à une autre langue, par conséquent, la langue empruntée est considérée comme une langue cible et la langue emprunteuse est vue comme une langue source.

L'emprunt lexical est décrit par Mounin : « *comme le processus consistant à introduire dans le lexique d'une langue donnée un terme venu d'une autre langue. Obéissant des lois d'introduction directe ou indirecte, l'emprunt compte parmi les moyens linguistiques dévolus aux locuteurs pour augmenter leur répertoire lexical, de la même manière que leur permet l'usage grammatical de la dérivation, mais aussi du néologisme et de la catachrèse* »¹³.

L'emprunt lexical est le moyen le plus fiable pour résoudre du manque lexical qui est lié à la transformation et les mutations que connaissent le monde et la société, comme l'indique DEROY : « *L'emprunt devient presque une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères* »¹⁴ dans tous les domaines ; social, économique et technologique. Il consiste à employer les éléments lexicaux de la langue maternelle pour des raisons d'usage, d'absence d'équivalent ou pour créer un effet de style. C'est surtout à ce type d'emprunt que le « traducteur » sera le plus fréquemment confronté dans sa pratique puisque c'est dans le lexique d'une langue que les emprunts à d'autres langues, des langues dites prêteuses, sont les plus nombreux.

On compte quatre types d'emprunts lexicaux :

¹³ MOUNIN, Georges, Dictionnaire de linguistique, éd.PUF. 2004.

¹⁴ DEROY, Louis, L'emprunt linguistique. Paris, Les belles lettres. 1980. P163.

1.2.5.1.1 L'emprunt intégral :

C'est un emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale. Ce type d'emprunt ne subit pas d'adaptation graphique ou phonologique, il garde le sens propre du mot étranger.

1.2.5.1.2 L'emprunt hybride :

Dans le dictionnaire linguistique J.Dubois : « *L'emprunt hybride est un mot composé dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes* »¹⁵.

C'est un emprunt de sens, dont la forme est seulement en partie empruntée. Exemple : le mot « dopage » est emprunté du mot anglais « doping », il garde son sens mais il a subi des modifications

1.2.5.1.3 Le faux emprunt :

A l'apparence d'un emprunt intégral, mais on ne trouve toute fois pas d'attestation de ce terme dans le soi-disant langue prêteuse. Autrement dit, il peut s'agir d'un terme utilisé en français et dont la forme semble tout droit issue de l'anglais, mais pour lequel on ne trouve aucune trace en anglais.

Par exemple : « tennisman » est un mot crée en français et qui s'apparente a une forme anglaise alors qu'en anglais, on utilise plutôt « tennis player ».

Parfois, le faux emprunt résulte d'un emprunt limité a la forme, il donne lieu a des sens différents selon la langue.

1.2.5.1.4 Le calque :

Dans le dictionnaire linguistique J.Dubois : « *On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (le français, par exemple*

¹⁵ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P246.

(traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple(en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue »¹⁶

Le calque est dit aussi « le décalque » ce type de création lexicale est considérée comme un emprunt qui consiste en la traduction littérale d'expression étrangère dans la langue d'accueil.

L'anglais est la langue qui a fourni au français le plus de calques, mais d'autres langues sont aussi représentées. Les défenseurs de la langue française ont tendance à proposer des calques pour remplacer les mots directement empruntés. Très souvent ; lorsqu'il s'agit d'un terme technique ou scientifique, les spécialistes français se sentent obligés de créer un calque fabriqué avec des éléments latins ou grecs.

On distingue trois sous-catégories de calques :

- Le calque morphologique : permet d'intégrer un sens étranger au moyen d'une forme souvent traduite de façon littérale.
- Le calque sémantique : donne un sens étranger à un mot existant déjà dans la langue emprunteuse.
- Le calque phraséologique : intègre un sens étranger dans la langue emprunteuse par la traduction d'expressions ou de locutions figées.

1.2.5.2 Emprunt syntaxique :

Cette catégorie réfère, comme son nom l'indique, à l'emprunt d'une structure syntaxique propre à une langue étrangère. Il touche la construction et la structuration des phrases. Il

¹⁶ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P72.

se porte sur l'emploi d'une préposition ou d'une conjonction différente de celle qu'on attendrait normalement en français.

Les emprunts syntaxiques entraînent, la plupart du temps, des modifications notables des structures et de la valeur sémantique qu'elles véhiculent.

1.2.5.3 Emprunt phonétique :

L'emprunt phonétique consiste en la prononciation étrangère d'un son ou d'un phonème, ou encore d'une séquence de sons de la langue prêteuse.

Il y a des phonèmes qui n'existent pas en arabe tels que le v, e, oe, p, ainsi que les voyelles nasals.

1.2.5.4 Emprunt sémantique :

L'emprunt sémantique est le fait d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger en l'ajoutant au sens de l'unité existée. Autrement dit, en empruntant, le mot change de sens dans la langue empruntée et recourt à un autre sens que celui d'origine.

1.2.6 L'intégration de l'emprunt :

D'après Jean DUBOIS :

« L'intégration du mot emprunté à la langue emprunteuse se fait de manières très diverses selon les mots et les circonstances. Ainsi, le même mot étranger, emprunté à des époques différentes, prend des formes variées »¹⁷

Le premier critère de l'intégration de l'emprunt, c'est d'abord la fréquence de son usage par les locuteurs. On ne peut sans doute pas parler d'emprunt linguistique sans qu'il y ait

¹⁷ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P189.

intégration, lorsqu'un emprunt est introduit dans une langue, il subit parfois des modifications morphologiques et phonétiques pour s'adapter à la langue d'accueil. Ces modifications sont variables, elles peuvent être légères et l'emprunt dans ce cas est facilement identifiable, mais elles peuvent être également considérables et dans ce cas l'emprunt ne garde que quelques éléments de son radical ; difficile à identifier :

« L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B »¹⁸

Ce phénomène est avant tout essentiel pour faciliter l'utilisation des mots empruntés par les locuteurs de la langue emprunteuse. En répondant aux circonstances de chaque situation de communication.

L'intégration de l'emprunt doit passer par différents niveaux :

1.2.6.1 Sur le plan morphologique :

Si la structure morphosyntaxique a été modifiée lors du passage du mot de la langue source vers la langue cible, on considère que ce dernier est intégré morphologiquement, afin de mieux s'adapter aux règles grammaticales de la langue d'accueil. Autrement dit, plusieurs changements affectent la structure syntaxique.

1.2.6.2 Sur le plan phonétique :

L'intégration phonétique déconcentre souvent la prononciation de l'interlocuteur qui se retrouve souvent confronté à un problème d'ordre phonétique qui est dû à la cohabitation de deux langues différentes et de la complexité des deux systèmes phonétiques de ces deux derniers.

¹⁸ DUBOIS.J. Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse 1994. Paris. P189.

1.2.6.3 Sur le plan sémantique :

Une fois qu'un mot est bien intégré dans la nouvelle langue d'accueil, le mot emprunté sera adapté sémantiquement, parfois il reste à sa signification d'origine, et parfois il la dépasse pour désigner un autre contenu sémantique.

La présence des langues en Algérie :

1- L'arabe classique :

Elle est la langue officielle de l'Algérie, une langue favorisée par le pouvoir algérien, elle est appelée aussi l'arabe littéraire ou l'arabe moderne. Une véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, langue de l'école, des médias et de la production intellectuelle. Une langue enseignée à l'école dès la première année de scolarisation, elle est structurée par un vocabulaire suffisamment riche et des règles grammaticales, il n'est pas pratiqué dans les conversations de la vie quotidienne, elle n'a pas le statut d'une langue maternelle.

2-L'arabe dialectal :

Langue maternelle de la majorité des algériens et véhicule d'une culture populaire riche et variée, dialectes ou parlés qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales, elle se diffère de l'arabe classique par sa morphologie, sa syntaxe, son vocabulaire et surtout sa prononciation. Appelée aussi Darija, elle n'a aucun statut officiel, elle n'a pas de règles, elle est mélangée avec le Kabyle et le Français.

3- Langue berbère :

Langue maternelle d'une partie de la population, les principaux parlers amazighs algériens sont le Kabyle, ou Takvaylith (Kabylie : le Chaoui ou Tachaouit (Aurès), Le mzabi (Mzab et le Targui ou Tamachek, des Touaregs du grand sud (Hoggar et Tassili). Elle est composée de plusieurs dialectes, ce dernier diffère d'une région à une autre.

Cependant, Tamazight est désormais admis dans certaines sphères comme l'école et les médias qui jusque-là lui étaient interdites. En effet, la langue tamazight est devenue nationale après avoir déclarée « langue nationale » en 2002 et langue officielle en 2016.

4- Le français :

Le français a un moment donné ; était une langue officielle en Algérie pendant la période coloniale (1830-1962), il s'est imposé dans les différentes institutions. Après l'indépendance, le français est vu comme une langue étrangère, enseignée à l'école.

C'est le français qui a le plus perduré et influencé les usages, bouleversé l'espace linguistique et culturelle algérien. Les circonstances de son intrusion dans cet espace, lui ont conféré un statut particulier dans la société algérienne, une langue imposée par le feu et le sang.

Le français représente la langue de travail dans plusieurs secteurs, des études menées dans le milieu professionnel en Algérie notamment celles de SEBAA, 2002 ; K.Taleb Ibrahimi, 1995 ont montré que même après l'indépendance, le français est la langue utilisée en concurrence avec l'arabe dans différentes situations de communications au sein des administrateurs.

5- L'anglais :

La langue anglaise est classée comme deuxième langue étrangère. Elle est intégrée dans l'enseignement en 1995, et enseignée au collège à partir de la 1^{er} année, elle est utilisée

par une minorité des locuteurs algériens, elle est souvent rare dans le cadre communicatif, elle reste de faible usage dans le niveau scolaire contrairement au français qui bénéficie d'un grand usage, ce qui empêche les jeunes algériens de progresser rapidement.

La presse écrite :

1-La presse écrite :

La presse désigne en général l'ensemble des journaux, elle englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite : quotidiens hebdomadaires et autres publications périodiques ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite. Elle traite plusieurs sujets : politiques, économiques, nationales, régionales et internationales ou pour relater les nouvelles culturelles ou sportives.

Le mot « presse » tire son origine de l'utilisation d'une presse d'imprimerie sur laquelle étaient pressées les feuilles de papier pour être imprimés. L'expression « presse écrite » sert à distinguer la presse par rapport aux autres médias : radio, télévision, internet. La presse hebdomadaire se distingue de la presse magazine qui est plus luxueuse et en général plus ciblé.

1.2- Histoire de la presse écrite :

L'histoire de la presse remonte à des siècles, qui sont liées au développement industriel des occidents dans le début de XVIIe siècle.

L'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg en 1438 et l'apparition de publications périodiques au début du XVIIème siècle ont accompagnés la naissance de la presse écrite. Les premiers périodiques sont apparus pour répondre à la soif de connaissances et d'informations des lecteurs à l'époque, cependant, le premier périodique

imprimé au monde est un journal de quatre pages intitulé Relation par Jean CAROLUS à Strasbourg en 1605.

Il y a longtemps, s'il y a bien eu un média en profonde mutation, c'est celui de la presse écrite qui prend en charge la diffusion de l'information, les nouvelles actualités au niveau national et international pour répondre aux besoins d'information diversifiés de la société.

A présent, la presse écrite occupait une position forte qui est par la suite bouleversée par l'apparition de nouveaux médias : la radio et la télévision malgré l'apparition de nouvelles formes de journaux comme la presse gratuite ou les magazines au public très ciblé.

1.3- La presse écrite en Algérie :

La presse écrite est apparue en Algérie depuis 1830 avec l'invasion des colonisateurs français sur le territoire algérien.

Après l'indépendance (1962), elle a connu un développement remarquable, elle représente de plus en plus un support essentiel de la communication sociale et culturelle, elle a encore connu un nouvel essor pendant l'évènement du 5 octobre 1988, qui a bouleversé le champ médiatique algérien. Le développement de la presse est un des indicateurs les plus significatifs quant à la singularité du champ médiatique algérien et un cas intéressant de profils linguistiques en compétition.

L'Algérie compte une centaine de journaux de la presse écrite, répartis entre quotidiens, périodiques et magazines, ainsi que des dizaines de sites d'information en ligne. Trois quotidiens (Echourouk, El khabar, Ennahar) représentent aujourd'hui la grande part des ventes et donc de lecteurs de presse quotidienne en arabe. La presse quotidienne de langue française, qui a connu une expansion moins spectaculaire, représente un éventail un peu plus large de quotidiens nationaux : les journaux (Elwatan, Le quotidien d'Oran,

Liberté, Le soir d'Algérie, L'expression) représentent le plu fort taux de vente au niveau national.

Actuellement, la presse algérienne connaît un énorme succès avec l'apparition d'un certain nombre de quotidiens francophones et arabophones qui traite tous les domaines qui ont distribués au niveau national, cela est dû à l'ouverture démocratique de l'Etat du champ médiatique algérien et à la liberté d'expression.

1.4- Présentation du journal « L'Expression » :

L'Expression est un quotidien généraliste algérien de langue française, fondé par Ahmed Fattani, ancien rédacteur en chef et cofondateur du quotidien Liberté, le premier numéro de l'Expression a été publié le 11 novembre 2000.

Le quotidien francophone l'expression est édité par la Sarl Fattani Communication et Presse appartenant a son directeur de publication Ahmed Fattani. Fattani est toujours associé dans le journal Liberté avec le patron de Cevital Issad Rebrab.

Il se définit comme un quotidien a la ligne éditoriale nationaliste, l'Expression a su se faire une place honorable sur la scène médiatique. En effet, Courrier International a qualifié l'Expression « C'est un journal qui a une vision décalée de l'actualité ». Le journal a fait également sienne la citation « Vous lirez dans l'Expression ce que vous ne lirez nulle part ailleurs ».

Parmi les rubriques phares du journal citons :

- L'éditorial (page 3)
- Confidentiel : de quoi je me mêle (page 5)
- La chronique judiciaire d'ABDELLATIF TOUALBIA (page 9)
- Le temps de lire par Kaddour M'hamsadji
- L'envers du décor par Zouhir Mebarki
- L'écran libre de Amira SOLTANE

PARTIE PRATIQUE

1. Présentation du corpus d'analyse :

Ce travail est basé sur la collecte des emprunts dans le journal « **L'expression** » ou l'on a effectué le téléchargement de la version numérique du journal « **L'expression** » sur son site officiel : www.lexpressiondz.com pendant une période de 3 mois, en allant du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 mars 2019. Après cela, nous avons classé les emprunts selon leurs langues d'origine et leurs catégories grammaticales et enfin selon leurs domaines d'utilisation. Après cela, l'analyse des emprunts obtenus en faisant recours à la partie théorique qui englobe les définitions basiques de l'emprunt linguistique.¹⁹

¹⁹ Méthode d'analyse inspirée du mémoire, Behloul safia, « Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française : cas du soir d'Algérie », mémoire de master soutenue en 2017, sous la direction de Seridj Fouad.

2. Présentation des tableaux des emprunts :

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens intégral en langue cible	Domaine d'utilisation
Break	NM	Anglais	-une pause	Social
Buzz	NM	Anglais	-un bruit	Social
Hits	NMP	Anglais	-les coups	Musique
Parking	NM	Anglais	-un parc de stationnement	Social
Ticket	NM	Anglais	-billet	Social
Stand up	NM	Anglais	-spectacle humoristique	Culturel
Ahlane wa sahlane	NM	Arabe classique	-bienvenu	Social
Match	NM	Anglais	-rencontre sportive	Sportif
Hall	NM	Anglais	-une grande salle	Social
Booker prize	NM	Anglais	-un prix littéraire	Social
Square	NM	Anglais	-petit jardin public	Social
Hayek	NM	Arabe classique	-le voile traditionnel algérien	social
Backstage	NM	Anglais	-derrière la scène	culturel
Manager	NM	Anglais	-un dirigeant	Social
Burnous	NM	Arabe classique	-manteau en laine	Social
Saha	NF	Arabe classique	-la cour	Social
Dar	NM	Arabe classique	-une maison	Social
Feed-back	NM	Anglais	-action en retour	Social
Flash	NM	Anglais	-une lampe	Social
Making of	NM	Anglais	-fabrication de	Social
Tafat	NF	Kabyle	-une lumière	social
Moudjahid	NM	Arabe classique	-combattant	Politique

Nass el khir	NMP	Arabe classique	-les bonnes personnes	Social
La casbah	NF	Arabe classique	-la citadelle	Social
Meida	NF	Arabe classique	-une table	Social
Show-biz	NM	Anglais	-la célébrité	Social
Business	NM	Anglais	-les affaires	Social
Football	NM	Anglais	-un sport	Sportif
Souk	NM	Arabe classique	-un marché	Social
Deadlines	NMP	Anglais	-les délais	Social
La ouhadiya	NF	Arabe classique	-l'uniformisme	Politique
Hogra	NF	Arabe dialectal	-injustice	Social
Ramadhan	NM	Arabe classique	-un mois religieux	Religieux
Sultan	NM	Arabe classique	-souveraineté	Social
Cheikh	NM	Arabe classique	-vieux	Religieux
Cheb	NM	Arabe classique	-jeune	Social
Week-end	NM	Anglais	-fin de semaine	Social
Imam	NM	Arabe classique	-prédicateur	Religieux
Chahid	NM	Arabe classique	-un martyr	Politique
Djounoud	NMP	Arabe classique	-les soldats	Politique
Chouhada	NMP	Arabe classique	-les martyres	Politique
Moudjahidine	NMP	Arabe classique	-les combattants	Politique
Kaaba	NF	Arabe classique	-un lieu sacré	Religieux
Daira	NF	Arabe classique	-une partie d'une wilaya	Social
One beat	NM	Anglais	-un battement	Social
Puzzle	NM	Anglais	-une énigme	Educatif
Tajmaat	NF	Kabyle	-une assemblée villageoise	Social
Te-shirt	NM	Anglais	--tricot	Social
Street art	NM	Anglais	-mouvement artistique	Culturel
Meeting	NM	Anglais	-réunion	Social

Fetwa	NF	Arabe classique	-un avis juridique d'un spécialiste de la loi islamique	Religieux
Mohadjer	NM	Arabe classique	-un immigrant	Politique
Kayen oula makanch	NM	Arabe dialectal	-y en a ou pas ?	Social
Timing	NM	Anglais	-signifie le temps	Social
Istijmem	NM	Arabe classique	-le confort	Social
Houma	NF	Arabe dialectal	-un quartier	Social
Kan ya makan	NM	Arabe classique	-il était une fois	Culturel
Aoucham	NM	Kabyle	-un tatouage	Social
At tiba9	NM	Arabe classique	-le contraire	Social
Essajine	NM	Arabe classique	-un prisonnier	Politique
Essiraa	NM	Arabe classique	-un conflit	Politique
Le silq	NM	Arabe classique	-un fil	Social
Saqia	NF	Arabe classique	-un héritage	Social
Tweet	NM	Anglais	-un court message	Social
Clown	NM	Anglais	-un comique de cirque	Social
Club	NM	Anglais	-association, groupe	Culturel
Cow boy	NM	Anglais	-un garçon de ferme	Social
Me too	NM	Anglais	-moi aussi	Social
Flash back	NM	Anglais	-retour en arrière	Social
Longlist	NM	Anglais	-une liste longue	Social
Ah ya zorzor	NM	Kabyle	-un oiseau	Social
Adhghess	NM	Kabyle	-le colostrum	Social
Rafiki	NM	Arabe classique	-mon ami	Social
Qacidates	NMP	Arabe classique	-des poèmes	Culturel
Rais	NM	Arabe classique	-un président	Politique
Tahouissa	NF	Arabe dialectal	-une sortie	Social
Zaouia	NF	Arabe classique	-l'oratoire musulman	Religieux

Waada	NF	Arabe classique	-une fête religieuse	Religieux
Idhebalen	NMP	Kabyle	-une troupe musicale berbère	Musique
Machaho	NM	Kabyle	-un conte	Culturel
Zamen,	NM	Arabe classique	-une époque	Social
El amel	NM	Arabe classique	-l'espoir	Social
Bel karoussa	NF	Français	-avec un carrosse	Social
Errahma	NF	Arabe classique	- la charité	Social
El fehla	NF	Arabe classique	-une vraie femme	Social
Nedjma	NF	Arabe classique	-une étoile	Social
Labess	NM	Arabe dialectal	-tout va bien	Social
Asmaa allah	NMP	Arabe classique	-les noms de Dieu	Religieux
Tamurt	NF	Kabyle	-le pays	Social
Yennayer	NM	Kabyle	-1 ^{er} jour de l'an berbère	Culturel
Show	NM	Anglais	-un spectacle	Social
Manselkouch	NMP	Arabe dialectal	-on ne va pas s'en sortir	Social
Haras	NM	Arabe classique	-un gardien	Social
Chaabi	NM	Arabe classique	-populaire	Musique
Stop	NM	Anglais	-arrête	Social
Diwane	NM	Arabe classique	-	Culturel
Es saada	NF	Arabe classique	-la joie	Social
Job	NM	Anglais	-un travail	Social
Short list	NM	Anglais	-une liste restreinte	Social
Al jazair	NM	Arabe classique	-l'Algérie	Social
Easy	NM	Anglais	-facile	Social
Harraga	NF	Arabe dialectal	-l'émigration clandestine	Politique
Fast food	NM	Anglais	-restauration rapide	Social
Hadj	NM	Arabe dialectal	-un musulman qui a accompli le pèlerinage a la	Religieux

Omra	NF	Arabe classique	Mecque --petit pèlerinage a la Mecque	Religieux
Les hadjis	NMP	Arabe classique	-les musulmans qui font le pèlerinage a la Mecque	Religieux
Made in	NM	Anglais	-fabriqué en	économique
Bladi	NM	Arabe classique	-mon pays	Social
Echaab	NM	Arabe classique	-le peuple	Social
Wait and see	NM	Anglais	-attends et regarde	Social
Yennayer	NM	Kabyle	-1 ^{er} jour de l'an berbère	Culturel
Lawziaa	NF	Kabyle	-la fête du partage	Culturel
Wahhabite	NM	Arabe classique	-	Religieux
Stock	NM	Anglais	-quantité de marchandises	économique
Souk	NM	Arabe classique	-un marché	Social
Week-end	NM	Anglais	-fin de semaine	Social
Makanch	NM	Arabe dialectal	-y en a pas	Social
3ouhda khamissa	NF	Arabe classique	-cinquième mandat	Politique
Imam	NM	Arabe classique	-un prédicateur	Religieux
Djihad	NM	Arabe classique	- devoir religieux au sein de l'islam	Politique
Leader	NM	Anglais	-chef	Politique
Moudjahidine	NMP	Arabe classique	-les combattants	Politique
Chouhada	NMP	Arabe classique	-les martyres	Politique
Sahel	NM	Arabe classique	-une zone semi-désertique	Social
Oued	NM	Arabe classique	-une rivière	Social
Hai	NM	Arabe classique	-un quartier	Social
Moudjahida	NF	Arabe classique	-une combattante	Politique

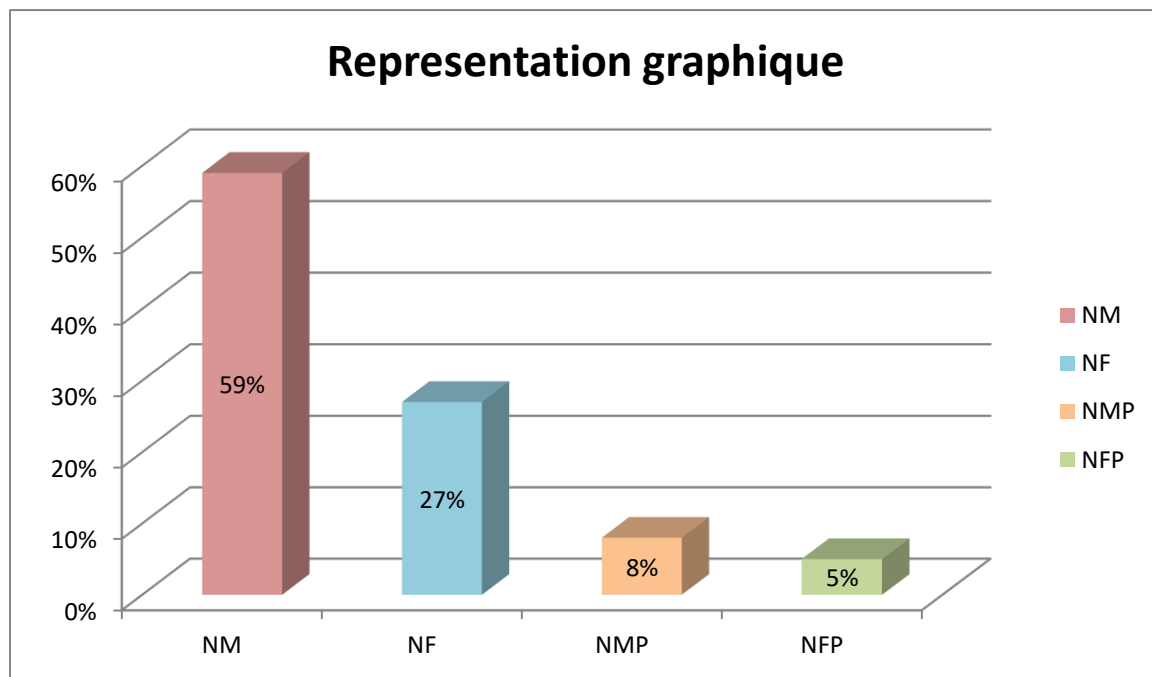
Ramadhan	NM	Arabe classique	-un mois religieux	Religieux
Stand by	NM	Anglais	-en suspens, a l'arrêt	Social
Haram	NM	Arabe classique	-interdiction	Religieux
Rush	NM	Anglais	-ruée	Social
Feeling	NM	Anglais	-un sentiment	Social
Parking	NM	Anglais	-un parc de stationnement	Social
Allah	NM	Arabe classique	-Dieu	Religieux
Challenge	NM	Anglais	-un défi	Social
Fake news	NFP	Anglais	-fausses nouvelles	Social
Tankers	NMP	Anglais	-bateau-citerne	Social
Siaha	NF	Arabe classique	-tourisme	Tourisme
La tarika	NF	Arabe classique	- aucune méthode, une voie	Social
Tariki	NM	Arabe classique	-mon chemin	Social
Business	NM	Anglais	- les affaires	Social
Timing	NM	Anglais	-signifie le temps	Social
Astaghfirullah	NM	Arabe classique	-demander pardon a Allah	Religieux
El djeich	NM	Arabe classique	-l'armée	Politique
Match	NM	Anglais	-une activité sportive	Sportif

3. Analyse du corpus :

3.1 La répartition des emprunts selon la langue de base

Arabe classique :

Langue de base	Catégorie grammaticale			
	NM	NF	NMP	NFP
Arabe classique	41	19	06	03
69 emprunts				

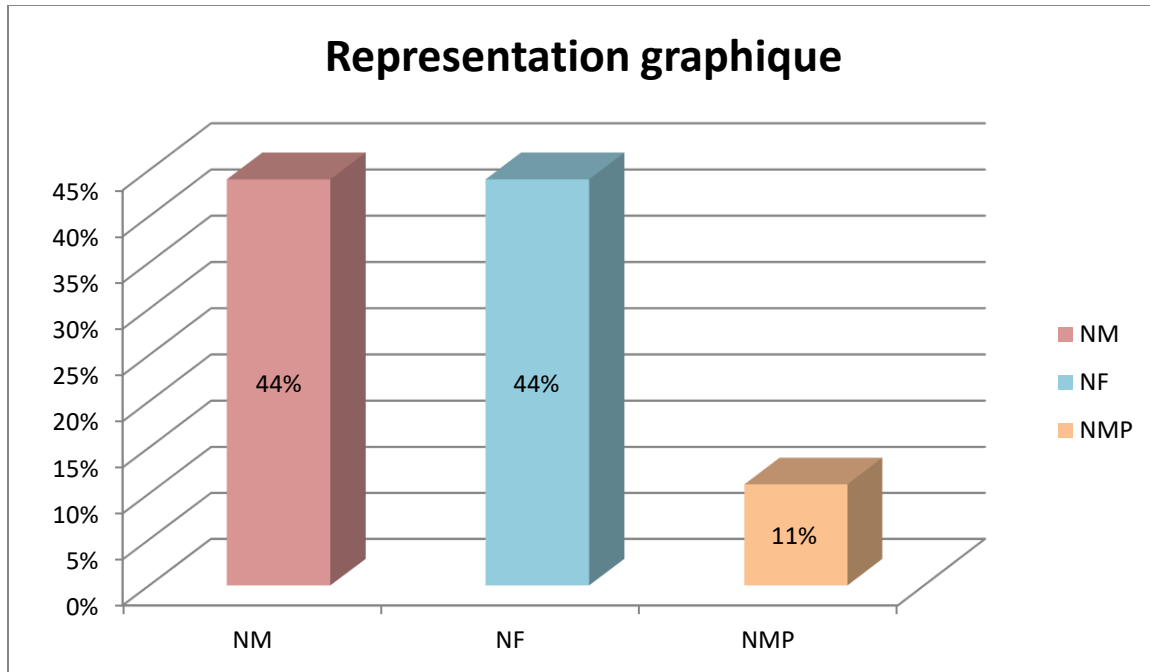


A partir de cette analyse, nous constatons en premier lieu que les noms masculins occupent la première place avec un pourcentage de 59%, puis les noms féminins avec un

pourcentage de 27%, en suite les noms masculins pluriels 8% et enfin les noms féminins pluriels 5%, ce qui nous mène à dire qu'en arabe classique on utilise des noms masculins au regard des autres catégories grammaticales.

Arabe dialectal :

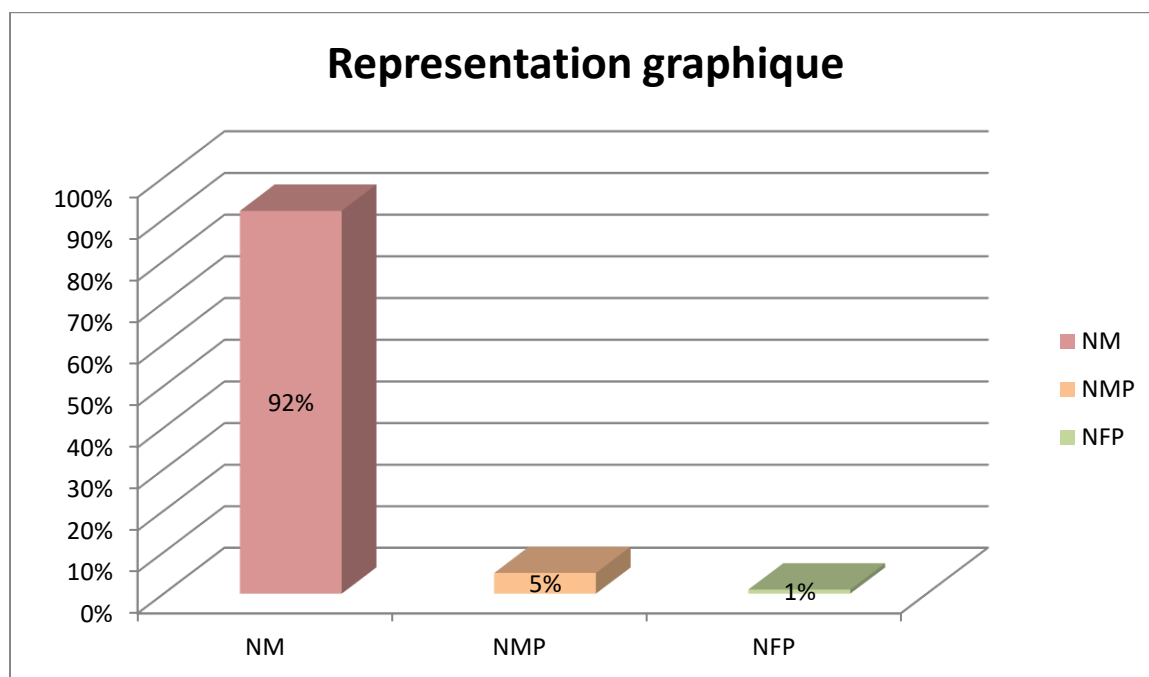
Langue de base	Catégorie grammaticale			
	NM	NF	NMP	NFP
Arabe dialectal				
9 emprunts	4	4	1	0



On constate que les noms masculins et noms féminins en arabe dialectal occupent la même place avec un pourcentage de 44% contrairement aux noms masculins pluriels 11%.

Anglais :

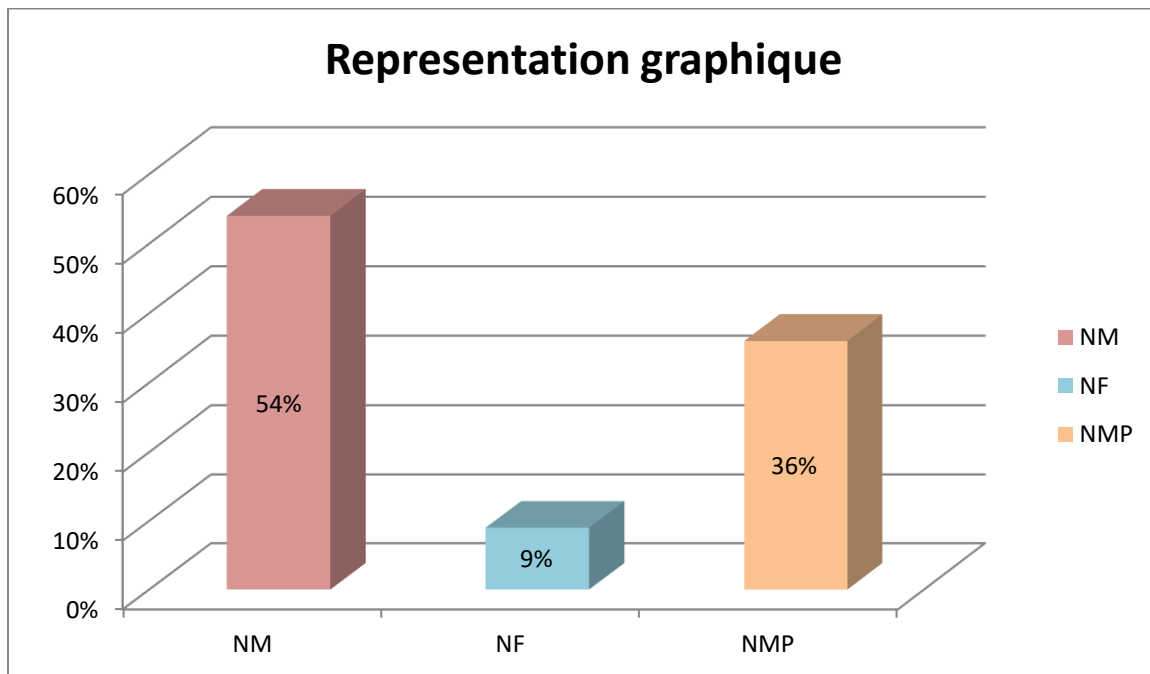
Langue de base	La catégorie grammaticale			
	NM	NF	NMP	NFP
Anglais				
54 emprunts	50	0	3	1



On remarque que le pourcentage des noms masculins en langue anglaise est de 92% par rapport aux noms masculins pluriels 5% et aussi les noms féminins pluriels 1%, ce qui nous permet de dire que la majorité utilise des noms masculins que les autres catégories grammaticales.

Kabyle :

Langue de base	Catégorie grammaticale			
	NM	NF	NMP	NFP
11 emprunts				
Kabyle	6	1	4	0



Comme on peut voir que le pourcentage des noms masculins en kabyle est plus élevé qui est de 54% et les noms masculins pluriels viennent en deuxième place avec un pourcentage de 36% et enfin les noms féminins 9%, on remarque aussi qu'en langue kabyle que les noms masculins sont les plus dominants au regard des autres catégories grammaticales.

Français :

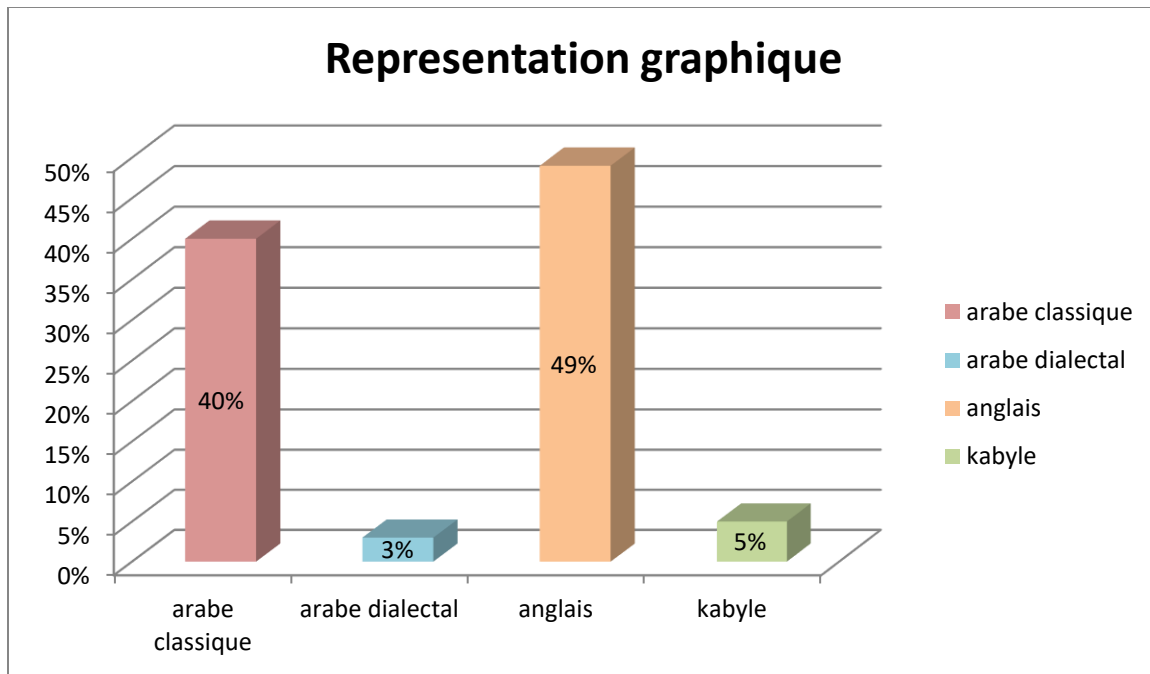
Langue de base	La catégorie grammaticale			
	NM	NF	NMP	NFP
Français 1 emprunt		01		

Dans cette analyse, on ne constate qu'un seul nom féminin en langue française.

3.2 La répartition des emprunts selon la catégorie grammaticale

Noms masculins :

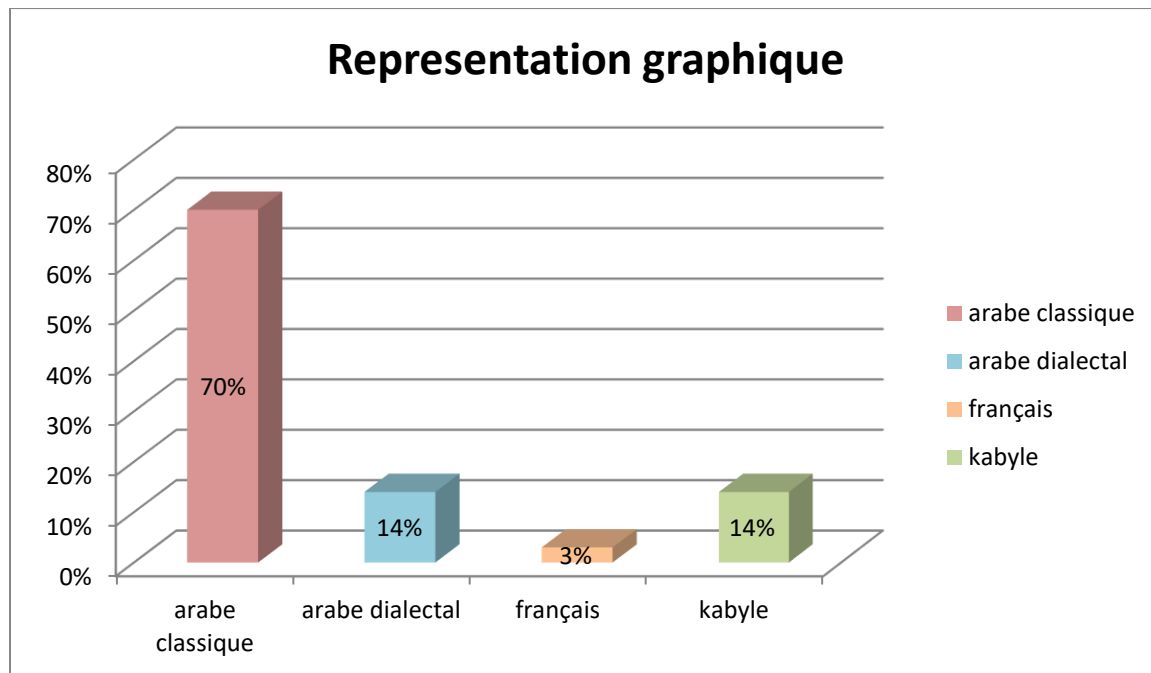
Catégorie grammaticale	Langue de base			
	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais	Kabyle
Noms masculins	41	4	50	06



On remarque que le pourcentage le plus élevé est l'anglais avec 49%, l'arabe classique vient en second lieu avec 40%, ensuite le kabyle 5% et enfin l'arabe dialectal 3%, ainsi on peut dire que les noms masculins sont utilisés en langue anglais et l'arabe classique

Noms féminins :

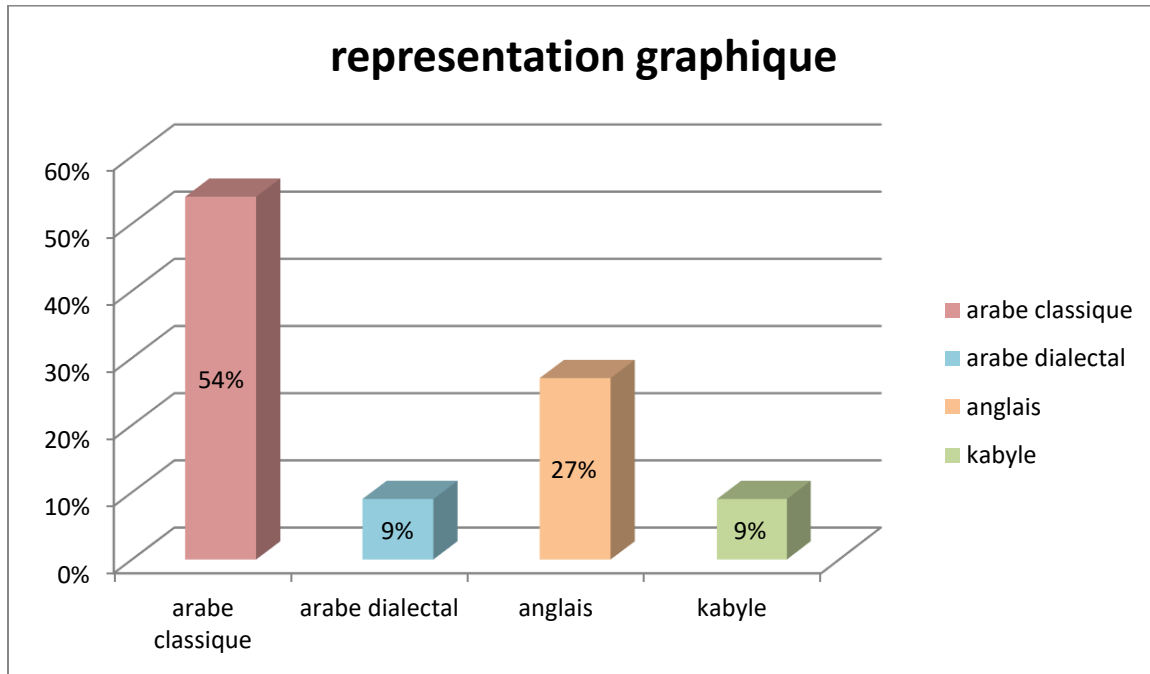
Catégorie grammaticale	Langue de base				
	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais	Français	Kabyle
Les Noms féminins	19	04	0	01	04



On constate que l'arabe classique occupe la première place 70%, puis l'arabe dialectal et le kabyle qui sont au même niveau 14%, ensuite la langue française 3%, d'après notre analyse, on voit que les noms féminins sont beaucoup plus utilisés en arabe classique.

Noms masculins pluriels :

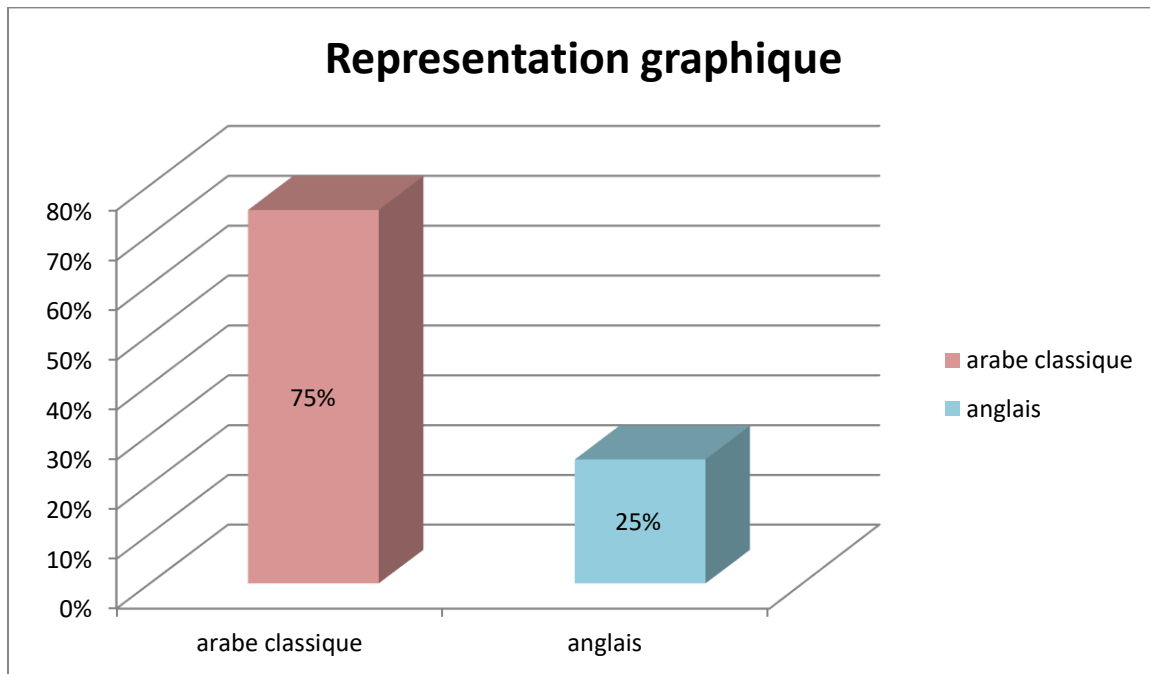
Catégorie grammaticale	Langue de base			
	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais	Kabyle
Noms masculins pluriels	06	01	03	01



En premier lieu, on a l'arabe classique avec 54%, suivi de la langue anglaise avec 27% et enfin l'arabe dialectal et le kabyle avec 9%. Les noms masculins pluriels sont fortement utilisés en arabe classique par rapport aux autres langues.

Les noms féminins pluriels :

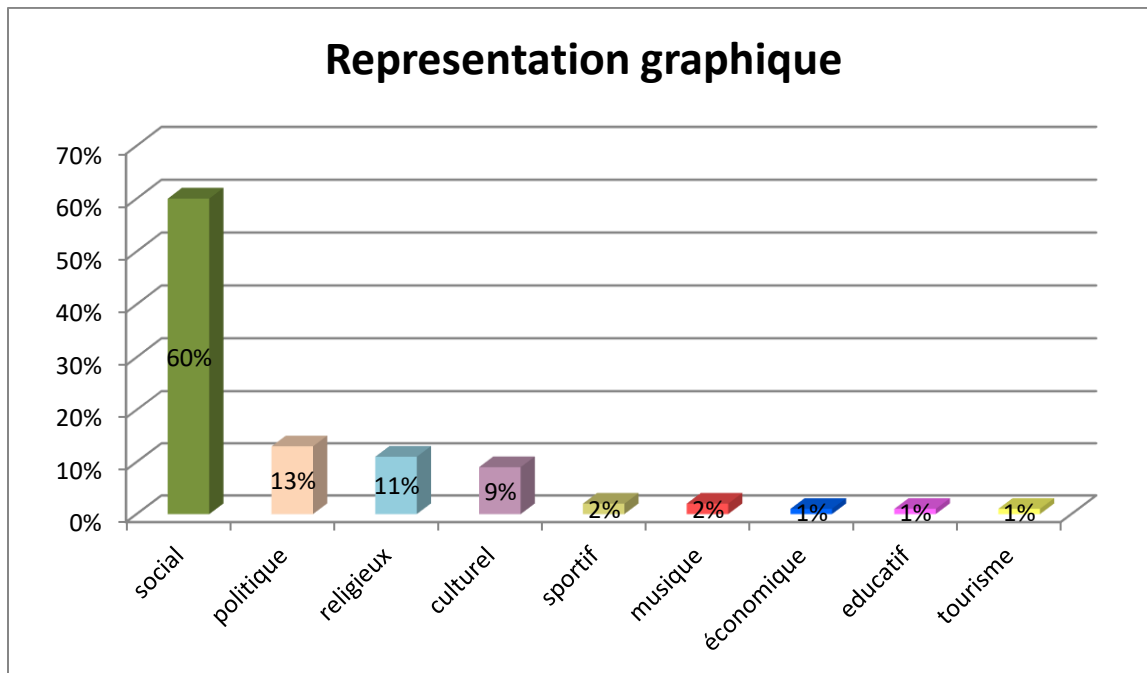
Catégorie grammaticale	Langue de base			
	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais	Kabyle
Les noms féminins pluriels	03	0	01	0



On remarque que les noms féminins pluriels sont plus utilisés en arabe classique avec un pourcentage de 75% au regard de l'anglais avec 25%.

3.3 La répartition des emprunts selon le domaine d'utilisation :

Domaine d'utilisation	Emprunts	
Social	84	60%
politique	18	13%
religieux	16	11%
culturel	12	9%
sportif	3	2%
musique	3	2%
économique	2	1%
éducatif	2	1%
tourisme	1	1%
total	141	



Le domaine social occupe la première place avec 60%, ensuite on trouve le domaine politique en deuxième place, ce qui nous donne 13%, après cela on a le domaine religieux qui est de 11%, en quatrième place on a le domaine culturel avec 9%, puis on trouve les deux domaines sportif et musique avec 2%, enfin les trois domaines économique, éducatif et tourisme en dernière place avec 1%

A travers cette analyse, on constate deux langues dominantes dans notre corpus, en premier lieu on a l'arabe classique avec 69 emprunts, étant donné que c'est la langue officielle de l'Algérie, elle est la langue favorisée par le pouvoir algérien, ce recours à l'arabe classique s'explique par rapport au phénomène de l'arabisation. En second lieu, on a l'anglais avec 54 emprunts qui est la première langue internationale, ce nombre d'emprunts en anglais est du au processus de la mondialisation.

Ensuite, on a 11 emprunts en langue kabyle et 9 emprunts en arabe dialectal, les journalistes font recours aux langues locales pour exprimer une réalité linguistique propre à son environnement social. Enfin on a vu qu'un seul emprunt en français, malgré que la langue française occupe une place importante et non négligeable mais elle est moins valorisée dans notre analyse.

CONCLUSION

Conclusion :

La langue française en Algérie intègre de nombreuses unités lexicales propres au contexte linguistique algérien. Notamment, la presse écrite francophone qui est caractérisée par la présence de deux ou plusieurs langues qui sont en contact dans un même discours. La langue française reste la langue la plus parlée et la plus utilisée, elle n'est pas la seule mais elle reste une langue privilégiée.

Comme on a vu dans la partie théorique, l'emprunt linguistique est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue. L'emprunt est une réalité incontestable, personne ne peut nier ce besoin de s'exprimer, de passer d'une langue à une autre. Par ailleurs, aucune langue n'échappe au phénomène de l'emprunt, il contribue à l'enrichissement et à l'évolution d'une langue, aucune langue ne peut suffire à elle-même, une langue qui ne se développe pas, une langue qui n'évolue pas est une langue morte.

La presse écrite algérienne jouit d'un succès et d'une audience remarquable dans la diffusion de l'actualité et de l'information nationale et internationale, elle rapporte les événements d'une manière quotidienne et complète. En effet, pour bien transmettre l'information, le journaliste se permet de recourir aux emprunts pour répondre à leurs besoins linguistiques mais aussi pour capter l'attention du lecteur et l'accrocher, les journalistes ressentent le besoin d'introduire de nouvelles lexies pour faire passer le message désiré pour que le lecteur soit réceptif à ses écrits. Par ailleurs, le journaliste emploie des langues locales ; arabe et berbère afin d'exprimer de nouvelles réalités propres à son environnement social, mais aussi pour faire agir les lecteurs qui sont majoritairement des berbérophones et arabophones.

La presse écrite en Algérie est considérée comme étant la plus libre dans les pays arabes dans la diffusion de l'actualité nationale et internationale.

La presse francophone en Algérie est décrite comme un espace où s'affrontent deux ou plusieurs langues dans le même discours. Dans ces dernières années, la presse demeure le lieu privilégié pour l'intégration des emprunts, elle est considérée comme un moyen très puissant permettant une créativité lexicale liée à des facteurs linguistiques et sociolinguistiques. Autrement dit, les journalistes voient que le journal est le canal par excellence pour insérer de nouvelles créations pour attirer l'attention de son public qui maîtrise plusieurs langues.

En guise de conclusion, nous pouvons constater que la langue française a bouleversé le champ médiatique algérien, notamment la presse écrite où les journalistes font recours à l'emprunt pour combler des lacunes linguistiques qu'ils affrontent lors de la rédaction de leurs articles, ce dernier reste un procédé primordial qui permet d'enrichir le français de l'Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

Ouvrage :

Aino Niklas-Salminen, La lexicologie, 2^{ème} édition, Armand COLIN, Paris

CHERIGUEN.F. Les mots des uns et des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère, casbah édition, Alger 2002.

DEROY Louis, L'emprunt linguistique. Paris. Les belles lettres 1980.

DUBOIS.J, Dictionnaire de linguistique et des sciences des langages. Larousse, 1994. Paris.

Hamers, J-F & Blanc, M. Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983.

Hamers, J-F, Contact de langues, in MOREAU. Sociolinguistique concept de base. Ed MARDAGA, Liège. 1997.

Khellali Sid Ahmed, « Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française », in Synergies Chili N° 8.

LOUBIER, C. De l'usage de l'emprunt linguistique, Montréal, Office québécois de la langue française.

MOUNIN, Georges, Dictionnaire de la linguistique. Ed, PUF.

Travaux académiques :

ALLAG Samir, « Néologismes et emprunts dans le discours journalistique algérien d'expression française : le cas de Liberté », mémoire de master, université de Bejaia, soutenue en 2015, sous la direction de Benbelaid Lydia.

AMGHAR Nazha et ANANE Assia, « Emprunt et alternance codique dans la presse écrite algérienne francophone : cas du soir d'Algérie et d'El watan », mémoire de master, université de Bejaia, soutenue en 2017.

BEHLOUL Safia, « Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française : cas du soir d'Algérie », mémoire de master, université de Bejaia, soutenue en 2017, sous la direction de Seridj Fouad.

BENTABET Meriem Dounya, « Les particularités lexicales dans la presse écrite d'expression française : des emprunts aux néo-codages, analyse de quelques caractéristiques de la chronique Tranche de vie », mémoire de master, université de Tlemcen, soutenue en 2017, sous la direction de Fatima Zohra LAZOUNI.

MEBARKI Hanane et MANSOURI Nahla, « Néologismes et emprunts dans la presse écrite francophone en Algérie : cas du journal ; El watan », mémoire de master, université de Bejaia, soutenue en 2017.

MEZAOUI Sarra, « étude de l'intégration de l'emprunt à l'arabe dialectal dans la presse francophone en Algérie : cas de la chronique Tranche de vie dans le quotidien d'Oran », mémoire de master, université de Ain Témouchent, soutenue en 2016, sous la direction de Ikhlef Nadia.

MERZOUK Sabrina, « La créativité lexicale néologique à base des suffixes _iste, eur », mémoire de magistère de linguistique soutenue en 2006, sous la direction de Faudil Cheriguen.

Articles en ligne :

JEAN Lionel, histoire du français « les emprunts et la langue française » page consultée le 15/04/2019.

SAADI Djamila, « Note sur la situation sociolinguistique en Algérie ; la guerre des langues » In : Linx, numéro 3, 1995.

T.TUMERT, « La langue française en Algérie : Etats des lieux » 2016. Adresse URL : <http://arlap.hypotheses.org/7953>,

TALEB IBRAHIMI Khaoula, l'Algérie : coexistence et concurrence des langues, p.207-218, page consultée le 15/04/2019. <http://www.anneemaghreb.revues.org>

Lamia BOUKHANNOUCHE, « La langue française a l'université algérienne : changement de statut et impact » Deuxième série, mis en ligne le 30 décembre 2016, consulté le 15/04/2019.

Sebaa Rabah, « culture et plurilinguisme en Algérie » Adresse URL : <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 15/04/2019.

Catherine FUCHS, « Linguistique- Domaines », Encyclopaedia Universalis, consulté le 18/07/2020. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/>

EOLE, « Qu'est ce qu'un emprunt linguistique ? », 2003, consulté le 18/07/2020. Adresse URL : <http://www.eole.irpoch.fr>.

<http://www.journals.openedition.org/carnets/1895>

<http://www.traductionquebec.com>

Table des matières :

Introduction générale.....	3
1- Présentation du sujet de recherche.....	4
2- Problématique.....	4
3- Hypothèses.....	5
4- Motivations et choix de sujet.....	6
5- Méthodologie de recherche.....	6
6- Plan du travail.....	7
Premier chapitre : L'innovation lexicale.....	9
1- La lexicologie.....	9
1.2 - La créativité lexicale.....	10
1.2.1- La néologie.....	10
1.2.2- Le xénisme.....	11
1.2.3- La composition.....	11
1.2.3.1- La composition savante.....	12
1.2.3.2- La composition populaire.....	12
1.2.3.3- La composition hybride.....	12
1.2.4- La dérivation.....	12

1.2.4.1- La dérivation préfixale	13
1.2.4.2- La dérivation suffixale.....	13
1.2.4.3- La dérivation parasynthétique.....	13
1.2.5- L'emprunt.....	14
1.2.5.1- L'emprunt lexical	16
1.2.5.1.1- L'emprunt intégral	17
1.2.5.1.2- L'emprunt hybride.....	17
1.2.5.1.3- Le faux emprunt.....	17
1.2.5.1.4- Le calque.....	17
1.2.5.2- L'emprunt syntaxique.....	18
1.2.5.3- L'emprunt phonétique.....	19
1.2.5.4- L'emprunt sémantique	19
1.2.6 - L'intégration de l'emprunt.....	19
1.2.6.1- Sur le plan morphologique.....	20
1.2.6.2 - Sur le plan phonétique.....	20
1.2.6.3 - Sur le plan sémantique.....	21
Deuxième chapitre : La présence des langues en Algérie.....	21
1- L'arabe classique.....	21
2- L'arabe dialectal.....	21
3- Le berbère.....	22

4- Le français.....	22
5- L'anglais.....	23
Troisième chapitre : La presse écrite.....	23
1- La presse écrite.....	23
1.2- L'histoire de la presse écrite.....	23
1.3- La presse écrite en Algérie.....	24
1.4- Présentation du journal « l'Expression ».....	25
Quatrième chapitre : Analyse du corpus.....	28
1- Présentation du corpus d'analyse.....	28
2- Présentation des tableaux des emprunts.....	29
3- Analyse du corpus.....	34
3.1- La répartition des emprunts selon la langue de base.....	34
3.2- La répartition des emprunts selon la catégorie grammaticale.....	41
3.3- La répartition des emprunts selon le domaine d'utilisation.....	46
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	52

Résumé :

Ce travail de recherche est une étude de l'emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française ; cas du journal l'Expression.

Ce travail s'inscrit dans le domaine de la lexicologie, une discipline de la linguistique qui est consacrée à l'étude des mots.

Dans cette recherche, nous avons collecté les emprunts utilisés dans le journal d'expression française ; cas de l'Expression. Et pour mieux clarifier cette étude, nous avons défini et expliqué quelques notions de bases en relation avec cette étude.

Concernant l'analyse de notre corpus, nous avons analysé les emprunts obtenus selon leurs langues d'origine et leurs catégories grammaticales et enfin selon leurs domaines d'utilisation, ensuite nous avons examiné quelle langue est plus emprunteuse par rapport à d'autres.

Mots clés :

Emprunt, Lexicologie, Création lexicale, Linguistique, La presse écrite, Le contact de langues.